



Syndicat National Force Ouvrière
des **Cadres** des **Organismes Sociaux**

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU 29 JANVIER 2021

LE SNFOCOS POUR UNE RECONNAISSANCE DU PERSONNEL DE LA SÉCURITÉ SOCIALE COMME TRAVAILLEURS DE 2^{ÈME} LIGNE

En novembre 2020 a commencé la concertation portant sur la reconnaissance des travailleurs dits de la « **deuxième ligne** » c'est-à-dire particulièrement mobilisés au cours de la crise sanitaire.

Les partenaires sociaux ont été auditionnés puis la mission ERHEL - MOREAU-FOLLENFANT a défini à la mi-décembre (dans un groupe de travail paritaire) le périmètre des métiers indispensables à la continuité de la vie économique et sociale.

Ce sont ainsi quatorze secteurs qui ont été identifiés parmi lesquels l'agriculture, le commerce, ou encore la propreté, les transports, l'aide à domicile.

Par la suite les travaux doivent permettre de sélectionner plus finement dans ces secteurs des métiers dont on espère une revalorisation aussi bien salariale qu'en amélioration des conditions de travail.

Le **SNFOCOS**, syndicat **Force Ouvrière** représentant les salariés de la protection sociale collective, rappelle que **la Sécurité sociale** a plus que jamais joué son rôle d'amortisseur de crise sociale. Malgré la pandémie, le confinement, les difficultés rencontrées par les salariés, ceux-ci, toutes branches confondues, ont tenu bon et ont assuré leurs missions de Service Public.

Ils en ont d'ailleurs été largement félicités par les pouvoirs publics jusqu'au plus haut sommet de l'Etat !

Aujourd'hui encore fortement mobilisée, **la Sécurité sociale** est au chevet aussi bien des entreprises que des assurés et assure une nouvelle mission de crise confiée par l'Etat avec le **contact tracing**.

C'est donc tout naturellement et justement que le **SNFOCOS** et la Confédération **Force Ouvrière** demandent l'ajout du secteur de la Sécurité sociale parmi les secteurs déjà sélectionnés comme ceux de « la deuxième ligne » dans le cadre des négociations avec les pouvoirs publics.

Contact Presse : Eric.gautron@snfocos.fr